



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Délégation interministérielle
au développement
de la Vallée de la Seine**



*Au Havre,
Le 06 janvier 2022*

Installation du conseil d'orientation de l'axe Seine

Le 6 janvier 2022 s'est tenue la séance d'installation du conseil d'orientation du Grand port fluvio-maritime de l'axe Seine présidé par Pascal Sanjuan, délégué interministériel au développement de la vallée de la Seine. Ce conseil complète le dispositif en place - le conseil de surveillance, le directoire et les conseils de développement territoriaux – ; il finalise ainsi la gouvernance du Grand port fluviomaritime de l'axe Seine.

Ce conseil est chargé d'éclairer les décisions stratégiques impulsées par le conseil de surveillance. Il est composé de représentants de l'Etat et des collectivités territoriales, de représentants des collectivités territoriales, de personnalités qualifiées, de gestionnaires d'infrastructures et de représentants du milieu associatif et des personnels.

Les 30 membres des 6 collèges se sont réunis avec, à l'ordre du jour de cette première séance, la présentation du projet stratégique de HAROPA PORT et des grands objectifs à horizon 2025. Les membres du conseil rendront un avis formel sur ces axes lors d'un de ses prochaines séances.

Les participants ont salué la qualité du projet stratégique présenté par le président du directoire. Les interventions des membres du conseil ont été riches et diverses. Elles ont ainsi porté sur l'importance du foncier et la nécessité d'une approche globale associant les collectivités territoriales, la multimodalité, les enjeux de transition écologique tels que la préservation des milieux ou la trajectoire de décarbonation, les énergies renouvelables ou encore l'hydrogène vert. L'importance de la formation pour accompagner les mutations en cours a été également soulignée. En matière économique, il a été demandé de porter une attention particulière au tourisme fluvial dans toutes ses dimensions. Des échanges ont également eu lieu sur le pilotage du projet stratégique et ses indicateurs de suivi.

Le conseil d'orientation se réunira à nouveau le 11 mars prochain pour émettre un avis sur le projet stratégique. D'ici là, des contributions au projet sont attendues de la part de ses membres.

Composition des collèges désignés par arrêté préfectoral publié le 3 janvier 2022.

Premier collège : représentants de l'État (3 sièges) :

- Le préfet de la région Île de France, ou son représentant le secrétaire général aux Politiques publiques de la région Île-de-France,
- Le préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime ou son représentant le secrétaire général pour les Affaires régionales de Normandie,
- Le délégué interministériel au développement de la vallée de la Seine,

Deuxième collège : représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements (7 sièges) :

- Olivier BLOND, représentant de la région Île-de-France,
- Hervé MORIN, président de la région Normandie,
- Jean-Michel GENESTIER, représentant de la métropole du Grand Paris,
- Le président de la métropole Rouen Normandie ou son représentant désigné par l'assemblée délibérante,
- Edouard PHILIPPE, président de Le Havre Seine métropole,
- Madame la présidente de Caux Seine Agglo ou son représentant désigné par l'assemblée délibérante,
- Madame la maire de la ville de Paris ou son représentant désigné par l'assemblée délibérante,

Troisième collège : représentants des gestionnaires d'infrastructures de transport (2 sièges) :

- Dominique RITZ, représentant de Voies navigables de France,
- Hélène VASSEUR, représentante de SNCF Réseau,

Quatrième collège : personnalités qualifiées intéressées au développement de l'axe (11 sièges) :

- Didier LEANDRI, Entreprises fluviales de France,
- Hervé BONIS, président de l'Union maritime et portuaire,
- Christian BOULOCHER, président de l'Union portuaire rouennaise (UPR),
- Olivier JAMEY, président de la Communauté portuaire de Paris,
- Erwan LE MEUR, président de la Communauté portuaire de Gennevilliers,
- Christian DALMONT, représentant de France nature environnement,
- Nathalie NIQUIL, présidente du conseil scientifique de l'estuaire de la Seine,
- Antoine FREMONT, président du conseil scientifique du groupement d'intérêt scientifique Institut pour une logistique intelligente en vallée de Seine,
- Amélie LUMMAUX, représentante d'Aéroports de Paris,
- Jean BOUZID, membre élu de la chambre de commerce et d'industrie d'Île-de-France,
- Un représentant de la chambre de commerce et d'industrie de Normandie,

Cinquième collège : représentants des services techniques de l'Etat (3 sièges) :

- Jérôme GAUTRAUD-FEUILLE, représentant de la direction générale des Douanes et des Droits directs,
- Stéphanie JAUNET, représentante de la direction générale de l'Alimentation,
- Sandrine ROCARD, représentante de l'Agence de l'eau Seine-Normandie,

Sixième collège : représentants des personnels (4 sièges) :

- Johan FORTIER, CGT,
- Yann MALLET, CGT,
- Jamil AIT IDIR, CGT,
- Philippe GAILLARD, CFDT.

A propos de HAROPA PORT

Les ports du Havre, Rouen et Paris constituent depuis le 1^{er} juin 2021 le « Grand port fluvio-maritime de l'axe Seine ». Cinquième port nord-européen, HAROPA PORT est connecté à tous les continents grâce à une offre maritime internationale de premier plan (près de 650 ports touchés). Il dessert un vaste hinterland dont le cœur se situe sur la vallée de la Seine et la région parisienne qui forment le plus grand bassin de consommation français. Du Havre jusqu'à Paris, l'ensemble portuaire affiche 2,5 millions de m² d'entrepôts logistiques en service et plus d'1 million de m² d'entrepôts disponibles. HAROPA PORT constitue aujourd'hui en France un système de transport et de logistique en mesure de proposer une offre de service globale et décarbonée de bout en bout. Il génère une activité maritime et fluviale annuelle de près de 130 millions de tonnes qui représente environ 160 000 emplois.

Contact presse : Marie Verstraeten – 07 64 81 61 02 – marie.verstraeten@haropaport.com